

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

---

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ  
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC265

présenté par  
Mme Colboc, rapporteure et M. Gaultier, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« eux-mêmes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.